ZOLA ET LES SÉNATEURS. Jean-Pierre Sueur ne s'en remet pas. Le sénateur du Loiret, président de la commission des lois, ne parvient à digérer « l'instinct meurtrier » d'Éric Doligé, l'autre sénateur. Pour exprimer son courroux, il joue même les essayistes. Dans un communiqué intitulé « Éric Doligé, le lycéen et Émile Zola », il s'épanche : « Je l'ai dit : dans un premier temps, je n'ai pas cru qu'Éric Doligé avait pu tenir de tels propos. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'il ne se soit pas rapidement excusé et que nombre de conseillers généraux de sa majorité croient devoir faire tant d'efforts pour défendre l'indéfendable. Il est des propos qui ne sont pas des "petites phrases" parmi beaucoup d'autres. Le comble, c'est qu'Éric Doligé se compare à Zola ! C'est un peu... excessif. » Et Jean-Pierre Sueur de terminer, implacable : « Émile Zola écrit dans sa célèbre lettre "J'accuse" : "Ah ! Le néant de cet acte d'accusation". Le néant, en effet. » Sans appel. ▩